

Chapitre 5. Comment lutter contre le chômage ?

Comment peut-on expliquer le chômage ?

ANALYSE

I. Le chômage structurel peut s'expliquer par des problèmes d'appariement et des asymétries d'information

- A. Les problèmes d'appariement sur le marché du travail, entre l'offre et la demande de travail, en raison de l'existence de frictions, d'inadéquations spatiales et de qualifications sont des sources de chômage structurel.
- B. Les asymétries d'information conduisent les entreprises à fixer un salaire d'efficacité plus élevé que le salaire qui permettrait le niveau de plein emploi et conduisent donc à un chômage structurel.

II. Le chômage structurel peut également s'expliquer par l'existence d'institutions sur le marché de travail

- A. Selon l'analyse libérale le salaire minimum et les règles de protection de l'emploi ont des effets négatifs sur le chômage et sont donc des sources de chômage structurel.
- B. Selon l'analyse libérale les cotisations patronales qui alourdissent le coût du travail et les allocations chômage qui accroissent le chômage volontaire ont des effets négatifs sur le niveau de l'emploi et sont donc des sources de chômage structurel.

III. Au-delà du chômage structurel il peut exister un chômage conjoncturel qui peut s'expliquer par des chocs d'offre ou de demande négatifs.

- A. Des chocs d'offre négatifs peuvent être source de chômage conjoncturel.
- B. Des chocs de demande négatifs peuvent être source de chômage conjoncturel.

Comment peut-on expliquer le chômage structurel ?

ANALYSE

I. Le chômage structurel peut s'expliquer par des problèmes d'appariement et des asymétries d'information

- A. Les problèmes d'appariement sur le marché du travail, entre l'offre et la demande de travail, en raison de l'existence de frictions, d'inadéquations spatiales et de qualifications sont des sources de chômage structurel.
- B. Les asymétries d'information conduisent les entreprises à fixer un salaire d'efficacité plus élevé que le salaire qui permettrait le niveau de plein emploi et conduisent donc à un chômage structurel.

II. Le chômage structurel peut également s'expliquer par l'existence d'institutions sur le marché de travail

- A. Selon l'analyse libérale le salaire minimum et les règles de protection de l'emploi ont des effets négatifs sur le chômage et sont donc des sources de chômage structurel.
- B. Selon l'analyse libérale les cotisations patronales qui alourdissent le coût du travail et les allocations chômage qui accroissent le chômage volontaire ont des effets négatifs sur le niveau de l'emploi et sont donc des sources de chômage structurel.

Les fluctuations économiques suffisent-elles à expliquer le chômage dans les pays développés ?

DÉBAT

I. Les fluctuations économiques peuvent en effet contribuer à expliquer le chômage et sont au final source d'un chômage conjoncturel.

- A. Des chocs d'offre négatifs peuvent être source de chômage conjoncturel.
- B. Des chocs de demande négatifs peuvent être source de chômage conjoncturel.

II. Toutefois, au-delà d'un chômage conjoncturel il existe un chômage structurel qui peut s'expliquer par des problèmes d'appariement et des asymétries d'information

- A. Les problèmes d'appariement sur le marché du travail, entre l'offre et la demande de travail, en raison de l'existence de frictions, d'inadéquations spatiales et de qualifications sont des sources de chômage structurel.
- B. Les asymétries d'information conduisent les entreprises à fixer un salaire d'efficacité plus élevé que le salaire qui permettrait le niveau de plein emploi et conduisent donc à un chômage structurel.

III. De même le chômage structurel peut également s'expliquer par l'existence d'institutions sur le marché de travail

- A. Selon l'analyse libérale le salaire minimum et les règles de protection de l'emploi ont des effets négatifs sur le chômage et sont donc des sources de chômage structurel.
- B. Selon l'analyse libérale les cotisations patronales qui alourdissent le coût du travail et les allocations chômage qui accroissent le chômage volontaire ont des effets négatifs sur l'emploi et sont donc des sources de chômage structurel.

Dans quelle mesure peut-on dire que la présence d'institutions sur le marché du travail explique le chômage structurel ? DÉBAT

I. Le chômage structurel peut en effet s'expliquer par l'existence d'institutions sur le marché de travail

A. Selon l'analyse libérale le salaire minimum et les règles de protection de l'emploi ont des effets négatifs sur l'emploi et sont donc des sources de chômage structurel.

B. Selon l'analyse libérale les cotisations patronales qui alourdissent le coût du travail et les allocations chômage qui accroissent le chômage volontaire ont des effets négatifs sur le chômage et sont donc des sources de chômage structurel.

II. Toutefois, au-delà du rôle des institutions sur le chômage structurel celui-ci peut également s'expliquer par des problèmes d'appariement et des asymétries d'information

A. Les problèmes d'appariement sur le marché du travail, entre l'offre et la demande de travail, en raison de l'existence de frictions, d'inadéquations spatiales et de qualifications sont également des sources de chômage structurel.

B. De même, les asymétries d'information en conduisant les entreprises à fixer un salaire d'efficacité plus élevé que le salaire qui permettrait le niveau de plein emploi peuvent également expliquer le chômage structurel.

Quelles sont les principales politiques économiques que peuvent mettre en œuvre les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage ? ANALYSE

I. Pour lutter contre le chômage conjoncturel lié à des chocs de demande négatifs, les pouvoirs publics peuvent mettre en place des politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale.

A. Dans la mesure où, selon les keynésiens, le niveau de l'emploi dépend de la demande anticipée par les entreprises des chocs de demande négatifs peuvent être à l'origine d'un chômage conjoncturel dès lors, les pouvoirs publics peuvent mettre en place des politiques budgétaires de relance pour soutenir la consommation finale des ménages, l'investissement privé des entreprises ou encore initier une politique de grands travaux.

B. De même, les pouvoirs publics peuvent initier une politique des revenus en faveur des ménages les plus modestes

C. Enfin, les pouvoirs publics peuvent mettre en place une politique monétaire expansive afin d'accompagner la politique de grands travaux initiée par l'État.

II. Pour lutter contre le chômage structurel lié à des problèmes d'appariement sur le marché du travail et des institutions les pouvoirs publics doivent privilégier d'autres politiques d'essence libérale.

A. Les pouvoirs publics peuvent mettre en place des politiques pour alléger le coût du travail dans la mesure où le SMIC ou encore des cotisations sociales patronales trop élevées sont source de chômage

B. Les pouvoirs publics peuvent favoriser la formation pour lutter contre un coût du travail trop élevé (du fait de la hausse de la productivité marginale notamment pour les salariés les moins qualifiés) ou encore contre les problèmes d'appariement.

C. Les pouvoirs publics peuvent mettre en place des politiques de flexibilisation du travail pour lutter contre les rigidités du marché du travail. La flexibilité salariale pour lutter contre les méfaits du SMIC. La flexibilité quantitative externe (CDD) ou par externalisation (intérim) pour lutter contre les méfaits des CDI. La flexibilité quantitative interne pour mieux répondre aux besoins de la demande en cas de pic d'activité ou de préserver les marges bénéficiaires

Peut-on dire que les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale soient suffisantes pour lutter contre le chômage ? DÉBAT

I. Pour lutter contre le chômage conjoncturel lié à des chocs de demande négatifs, les pouvoirs publics peuvent en effet mettre en place des politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale.

A. Dans la mesure où, selon les keynésiens, le niveau de l'emploi dépend de la demande anticipée par les entreprises des chocs de demande négatifs peuvent être à l'origine d'un chômage conjoncturel dès lors, les pouvoirs publics peuvent mettre en place des politiques budgétaires de relance pour soutenir la consommation finale des ménages, l'investissement privé des entreprises ou encore initier une politique de grands travaux.

B. De même, les pouvoirs publics peuvent initier une politique des revenus en faveur des ménages les plus modestes

C. Enfin, les pouvoirs publics peuvent mettre en place une politique monétaire expansive afin d'accompagner la politique de grands travaux initiée par l'État.

II. Toutefois, ces politiques ne sont ni suffisantes ni adaptées pour lutter contre le chômage structurel et d'autres politiques d'essence libérale doivent être mises en place pour lutter contre le chômage structurel

A. Les pouvoirs publics peuvent et doivent mettre en place des politiques pour alléger le coût du travail dans la mesure où le SMIC ou encore des cotisations sociales patronales trop élevées sont source de chômage

B. Les pouvoirs publics peuvent et doivent mettre en place des politiques pour favoriser la formation des travailleurs notamment les moins qualifiés pour lutter contre un coût du travail trop élevé (du fait de la hausse de la productivité marginale notamment pour les salariés les moins qualifiés) ou encore contre les problèmes d'appariement.

C. Les pouvoirs publics peuvent et doivent mettre en place des politiques de flexibilisation du travail pour lutter contre les rigidités du marché du travail. La flexibilité salariale pour lutter contre les méfaits du SMIC. La flexibilité quantitative externe (CDD) ou par externalisation (intérim) pour lutter contre les méfaits des CDI. La flexibilité quantitative interne pour mieux répondre aux besoins de la demande en cas de pic d'activité ou de préserver les marges bénéficiaires